

En Bref

Colza (p. 2)

Stade	38% des parcelles : stade « C1 – Reprise de végétation – Apparition de jeunes feuilles »
Charançon de la tige du colza	Risque nul . Aucun démarrage de vol annoncé pour les prochains jours. Conditions climatiques peu favorables.
Maladies	Situation sanitaire satisfaisante.

Céréales (p. 3)

Stade	78 % des parcelles : stade « Fin tallage ».
Rouille jaune	Des cas signalés cette semaine. Evolution à surveiller. Trop tôt pour intervenir
Oïdium	De nombreuses situations signalées. Evolution à surveiller. Trop tôt pour intervenir
Septoriose	Présence signalée. Sans incidence à cette époque

Zoom sur (p. 4)

Ravageurs	Charançon de la tige du colza Charançon de la tige du chou
Observations	Mise en place de la cuvette jaune dans les parcelles de colza



Foyers de rouille jaune

Source : Louis LE ROUX (CA 29)

COLZA

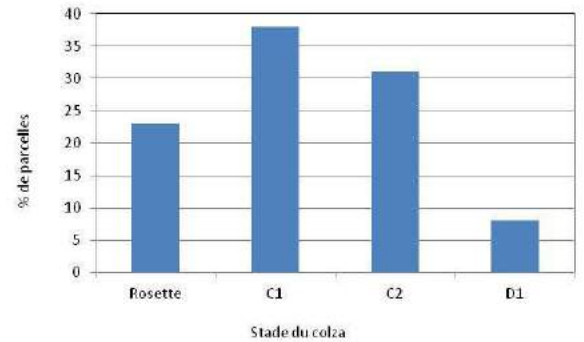
13 parcelles de colza suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 2, Finistère : 4, Ille-et-Vilaine : 3, et Morbihan : 4).

Stades

Les stades observés vont de « Rosette » à « D1 / boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales ». Le stade majoritaire pour cette semaine est « C1 / reprise de végétation – Apparition de jeunes feuilles » (pour 38% des parcelles suivies).



Stade du colza : C1
Source : Fredon Bretagne



Ravageurs

Les premiers ravageurs à apparaître dans les parcelles de colza sont des charançons : le charançon de la tige du colza et le charançon de la tige du chou. (cf. photos ci-dessous)

La différenciation entre ces deux espèces de charançon est importante car ils sont souvent présents ensemble dans les cuvettes. **Mais, le charançon de la tige du chou n'est pas nuisible pour la culture.**

Il est donc essentiel de faire attention à bien identifier les individus présents pour ne pas les confondre. Pour cela, il est nécessaire de mettre en place une cuvette jaune (outil indispensable pour piéger ces insectes) mais également de les laisser sécher pour bien apprécier les différences de couleur entre les deux espèces.

Charançon de la tige du colza
Source : Terres Inovia



Charançon de la tige du chou
Source : Terres Inovia



Attention à bien différencier le charançon de la tige du colza (bout des pattes noirs) et le charançon de la tige du chou (bout des pattes roux). Ce dernier est très fréquent dans les parcelles en Bretagne.

Charançon de la tige du colza : Risque **nul**

Les conditions climatiques actuelles sont peu favorables aux vols des charançons (températures maximales supérieures comprises entre 8 et 12 °C mais précipitations fréquentes).

Le modèle Proplant (modèle de prévision de Terres Inovia) annonce aucun démarrage de vol sur la région.

Période d'observation : C1 (reprise de la végétation) à E (boutons séparés).

Seuil de nuisibilité : 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

Maladies

L'état sanitaire des parcelles est satisfaisant.

Phoma : 1 parcelle touchée avec 5% des plantes atteintes.

Pseudocercospora : 2 parcelles touchées avec 10% des plantes atteintes.

Les symptômes sont essentiellement visibles sur les feuilles les plus âgées.

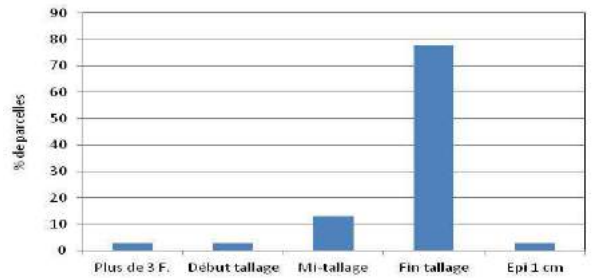
CEREALES

37 parcelles suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 8, Finistère : 11, Ille-et-Vilaine : 6 et Morbihan : 12).
26 parcelles de blé, 10 parcelles d'orge, 1 parcelle de triticale

Stades

Les stades observés vont de « + de 3 feuilles » (pour une parcelle de blé semée dans le Finistère le 02-12-15) à « Epi 1 cm » (pour une parcelle d'orge semée dans le Finistère le 15-10-15).

Le stade majoritaire pour cette semaine est « Fin tallage » (pour 78% des parcelles observées).



Maladies

Rouille jaune : A surveiller

Cette semaine, des signalements sur blé ont été effectués sur 3 parcelles.

Les variétés concernées sont Mandragor (Côtes d'Armor), Azzerti (en Ille et Vilaine) et Hyfi (dans le Morbihan).

Hors réseau, de nombreux autres signalements ont été faits également sur Tulip, Rubisko, Cellule, Armada avec une pression souvent supérieure à 2014.

Les conditions climatiques de ces derniers mois (températures modérées) ont permis un maintien de la maladie dans les parcelles. Il est important de suivre son évolution.



Rouille jaune sur Azzerti (Ille et Vilaine)
Source : Agrial

Oïdium : A surveiller

Des observations ont été faites sur 16 cas. Les variétés touchées en blé sont les suivantes, Rubisko, Mandragor, Bergamo, Fructidor, Lyrik, Advisor, Vickor, Auckland, Cellule, Collector et Lavoisier, en orge, Augusta et Kws Cassia et en triticale, Tribeca.

Des vieilles taches qui ont pu être lessivées par les pluies récentes ont été observées sur les feuilles basses provoquant un jaunissement de ces feuilles. Dans quelques situations, la maladie commence à se développer sur les dernières feuilles sorties.

Les conditions climatiques de ces derniers mois (températures douces et précipitations) ont permis un maintien de la maladie dans les parcelles. Il est important de suivre l'évolution.



Oïdium

Source : Fredon Bretagne

Autres symptômes

Autres maladies

De nombreux cas de piétin échaudage sur blé, triticale et surtout orge ont été signalés ainsi que les premières pustules de rouille brune sur blé (variété : Mandragor). Une vigilance particulière doit être portée sur cette dernière car elle pourrait apparaître rapidement.

Carence en manganèse

De nombreux cas de carence en manganèse sont signalés cette année et sont parfois assez sévères. Cela peut aller jusqu'à la destruction totale des parcelles dans les pires situations. Attention, à ne pas confondre ces symptômes avec des symptômes précoces de jaunissement sur orge (JNO) qui sont à craindre au vue de la douceur de l'hiver. (cf. photos ci-dessous)

Les symptômes pour la carence en manganèse sont un dessèchement (et non pas un jaunissement) des vieilles feuilles qui peuvent conduire à la disparition des plantes.



Foyers de JNO sur orge au stade tallage
Source : Arvalis



Carence en manganèse sur orge au stade tallage
Source : Arvalis

ZOOM SUR ...

Charançon de la tige du colza

Description :

C'est le plus gros charançon (3 à 4 mm) nuisible sur le colza. Il est de couleur gris cendré, de forme ovale et le bout des pattes est noir.

Facteurs favorables à son activité :

Les conditions favorables aux vols sont une température supérieure à 9°C et des précipitations nulles. Avant le 15 mars, les vols sont possibles si ces conditions sont réunies trois jours de suite et après le 15 mars, si les conditions sont réunies un seul jour.

Les vols seront massifs si le réchauffement est net et plus échelonnés si le réchauffement est incertain.

Dégâts :

Les dégâts sont dus aux pontes dans les tiges. Ces œufs présents dans les tiges provoquent un renflement, une déformation voire un éclatement longitudinal.

Cet insecte est habituellement peu présent en Bretagne.

Période d'observation :

Reprise de la végétation (C1) à boutons séparés (E).

Méthode de surveillance :

La cuvette jaune est l'outil indispensable pour détecter l'arrivée des charançons dans les parcelles car l'observation sur les plants est difficile. Le fond de la cuvette doit toujours être au niveau supérieur de la végétation.

Seuil de nuisibilité :

8 à 10 jours après les premières captures significatives en période de sensibilité.



Charançon de la tige du colza
Source : Terres Inovia

Charançon de la tige du chou

Description :

Ce charançon est plus petit (3 mm). Il est de couleur noir avec une pilosité rousse très importante. Une tache blanchâtre est visible à l'œil nu sur l'abdomen quand l'insecte est sec. L'extrémité des pattes est rousse.

Facteurs favorables à son activité :

Les conditions favorables aux vols sont une température supérieure à 12°C et un temps calme.

Dégâts :

Les dégâts liés aux adultes sont insignifiants. Le colza peut supporter une population importante de larves. Cet insecte est très fréquent en Bretagne.

Période d'observation :

Reprise de la végétation (C1) à boutons séparés (E).

Méthode de surveillance :

Piégeage en cuvette jaune. Le fond de la cuvette doit toujours être au niveau supérieur de la végétation.

Seuil de nuisibilité :

Pas de lutte vis-à-vis de ce charançon car il n'est pas nuisible pour la culture.

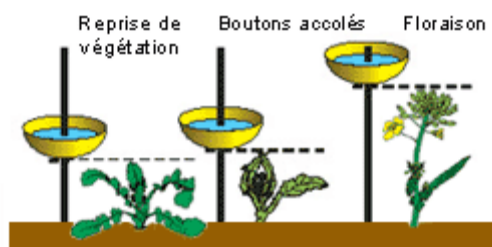


Charançon de la tige du
chou
Source : Terres Inovia

Mise en place de la cuvette jaune dans les parcelles de colza

(cf. schéma ci-dessous)

- Placer la cuvette dans les parcelles de colza à 10 m de la bordure.
- La remplir d'eau associée à un mouillant (type liquide vaisselle) pour faciliter les captures.
- Fixer la cuvette sur un piquet d'une hauteur de 1.5 à 2 m pour que la hauteur soit facilement réglable.
- Remonter la cuvette en cours de culture afin que le fond de la cuvette soit toujours positionné au-dessus de la végétation.



Pose de la cuvette jaune
Source : Terres Inovia

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritex Bocage, Arvalis-Institut du Végétal, BCEL Ouest, CA 22, CA 29, CA 35, CA 56, CECAB, CLAL St Yvi, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, Corre Appro, CRAB, D2N, Ets Moisdon, Ets Touchard, Even Agri, Fdceta 35, Fredon Bretagne, Gaudiche SA, Gruel Fayer, Hautbois SA, LEGTA Caulnes, Lycée de Bréhoulou, Lycée La Touche, SARL Paul DUCLOS.

Direction de Publication
Chambre Régionale d'Agriculture
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Alix DELEGLISE
Animatrice inter-filières
Tél : 02 23 48 23 23

Rédigé par :
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Nathalie SAULAIS
Animatrice Grandes Cultures
Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :
Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau AA pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.